

DIPLOME D'ETAT D'AIDE SOIGNANT -E PARCOURS PASSERELLES

PUBLIC VISÉ

Tout public
Salarié(e)s

LE + DE LA FORMATION

Les formations DEAS accueillies au sein des lycées professionnels et sont réalisées par les Greta de l'académie de Créteil .

Les formateurs, des Greta, réalisateurs de la formation , sont pour la majorité des personnels de Santé.

Nos formations, bénéficient de plateaux techniques performants et d'un programme pédagogique de qualité.

DUREE

Durée moyenne : contenus et durées individualisés.

Durée de formation : 567 heures

Durée en entreprise : 595 heures

Durée hebdomadaire moyenne : 35h / semaine

DATES PREVISIONNELLES

Du 16/11/2026 au 01/08/2027.

LIEUX DE FORMATION

GRETA Val-de-Marne
Site Jean-Jacques Rousseau
13 - 15 rue Lebrun
94400 Vitry-sur-Seine

CONTACT

GRETA Val-de-Marne
Sylvie Dury
Tél : 0156741464
sylvie.dury@greta94.fr

Référent handicap :

Karine Chenon

[Consulter notre Politique Handicap](#)

TARIFS

Prix tarif public maximum :
Tarif heure stagiaire : 12,00 €.

Organisme non soumis à la TVA.

[Voir nos conditions générales de ventes](#)

Eligible CPF n°240079

CODES

NSF : 331

RNCP : 40692

CERTIFINFO : 111669

OBJECTIFS

Obtenir le DEAS et l'AFGSU 2

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

La formation a pour objectif de permettre aux apprenants :

1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;
2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;
3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel

PRE-REQUIS

Etre titulaire d'un diplôme : Bac pro ASSP / SAPAT, DEAS, DEAMP, DEAVS, DEAES, DEA, Diplôme ASMS, titre ARM, titre ADVF

- Bénéficiaire d'une validation partielle acquise par la voie de la VAE.

- Etre redoublant du DEAS niveau 4 (blocs manquants)

Être admis aux épreuves de sélection .

A l'ouverture de la formation :

Avoir ses vaccins à jour.

L'entrée en formation est conditionnée par un certificat médical délivré par un médecin agréé par l'ARS, attestant l'absence de contre-indication physique ou psychologique à l'exercice de la profession .

Les attendus et critères nationaux préconisés par le Ministère de la santé et de la prévention sont les suivants :

Intérêt pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne notamment en situation de vulnérabilité : connaissances dans le domaine sanitaire, médico-social, social ou sociétal

Qualités humaines et capacités relationnelles : aptitude à faire preuve d'attention à l'autre, d'écoute et d'ouverture d'esprit ; aptitude à entrer en relation avec une personne et à ; aptitude à collaborer et à travailler en équipe

Aptitudes en matière d'expression écrite, orale : maîtrise du français et du langage écrit et oral, pratique des outils numériques

Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique : aptitude à élaborer un raisonnement logique à partir de connaissances et de recherches fiables, maîtrise des bases de calcul et des unités de mesure

Capacités organisationnelles : aptitudes d'observation, à s'organiser, à prioriser les activités, autonomie dans le travail

Niveau d'entrée : niveau 3 (CAP, BEP, CFPA du premier degré)

MODALITES D'ADMISSION ET DE RECRUTEMENT

Deux périodes de recrutement :

mars à juillet pour les rentrées de septembre

juillet à octobre pour les rentrées de janvier

Modalités de candidature :

Dossier de candidature téléchargeable notre site, durant les périodes de recrutement

Un entretien individuel

Pour consulter nos taux d'insertion, diplomation et satisfaction se référer au lien suivant : <https://www.forpro-creteil.org/difapas/>

Inscriptions du 23/03/2026 au 10/06/2026 au Site Jean-Jacques Rousseau à Vitry-sur-Seine.

Sous réserve de financement.

MODALITES PEDAGOGIQUES

Cours magistraux

Mises en situation sur plateaux techniques

Cas pratiques

Mises en situations professionnelles en entreprise

Lors des stages en entreprise des périodes de nuit sont à prévoir.

Cours du jour

Période de formation en entreprise.

CONTENUS

Bloc 1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 1. - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

▶ Module 2. Repérage et prévention des situations à risque

Bloc 2 - Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

▶ Module 3. - Evaluation de l'état clinique d'une personne

▶ Module 4. - Mise en œuvre de soins adaptés, évaluation et réajustement

▶ Module 5. - Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements- en mobilisant ses ressources et en utilisant les techniques préventives de mobilisation

Bloc 3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

▶ Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

▶ Module 6. -Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner la personne et son entourage

Bloc 4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

▶ Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Bloc 5 – Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité / gestion des risques

▶ Module 9- repérer et traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins

▶ Module 10- Rechercher, traiter et transmettre, quels que soient l'outil et les modalités de communication, les données pertinentes pour assurer la continuité et la traçabilité des soins et des activités

Modules transversaux

▶ Accompagnement Pédagogique Individualisé (API):

▶ Suivi pédagogique individualisé des apprenants

▶ Travaux personnels guidés (TPG)

VALIDATION

▶ Date d'enregistrement RNCP/RS : 01/09/2025

▶ Diplôme Diplôme d'état d'aide soignant -e PARCOURS PASSERELLES niveau : 4

▶ Accessible par blocs de compétences.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Par le biais de la formation continue :

L'aide soignant peut se spécialiser dans certaines activités : hémodyalise, aspiration endo-trachéale, gérontologie...

Il peut également accéder aux formations menant aux métiers : assistant dentaire,

accompagnant éducatif et social (ex AMP), laborantin d'analyses médicales.
Après 3 années d'expérience en tant qu'aide soignant possibilité d'accéder en deuxième année de formation infirmier.

Plus d'informations :

<https://www.onisep.fr/ressources/Univers-Metier/Metiers/aide-soignant-aide-soignante>